

MONOGRAPHIE DU MAITRE

SECTION DU TEMPLE

Cette monographie reste la propriété pleine et entière de
la grande loge de l'A.M.O.R.C. Elle n'est pas achetée,
mais prêtée au membre qui la reçoit.

ORDRE DE LA ROSE-CROIX

A.M.O.R.C.

Siège suprême :
Rosicrucian Park
San Jose
California 95191 USA

Siège de langue française :
Château d'Omonville
Le Tremblay
27110 Le Neubourg, France

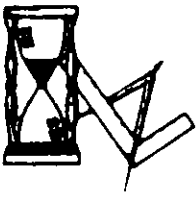
Degré
10
Monographie
57



Degré
10
Monographie
57

DEPOSE AU BUREAU AMERICAIN DES BREVETS
(United States Patent Office)
ET EGALEMENT PROTEGE LEGALEMENT
DANS TOUS LES PAYS DU MONDE

Cette monographie et son contenu sont officiellement publiés par le Conseil Suprême de l'A.M.O.R.C. sous l'emblème ci-dessus, qui a été déposé au bureau américain des brevets (United States Patent Office), à l'effet de protéger tous les exemplaires imprimés, gravés, dactylographiés et photographiques des monographies officiellement prescrites, les dissertations, les postulats scientifiques, les discours philosophiques, les études académiques, les diagrammes, les illustrations et les chartes, tels qu'autorisés par l'Imperator de l'A.M.O.R.C. (L'emblème ci-dessus et le nom de l'Ordre sont également protégés également dans tous les pays du monde.) Tous les sujets traités dans cette monographie sont strictement confidentiels pour le membre qui les reçoit et lui sont communiqués comme privilège de son affiliation. Le propriétaire, le titre légal et le droit à la possession de cette monographie sont et restent à la Grande Loge Suprême de l'A.M.O.R.C. à qui elle doit être retournée sur simple demande. Cette monographie et son contenu sont prêtés au membre qui les reçoit pour sa seule et exclusive information, et pas autrement. Tout autre usage ou tentative d'usage met fin, ipso facto, à tous les droits du membre et constitue une violation des Statuts de l'Ordre. L'A.M.O.R.C. est la seule organisation autorisée à utiliser le nom et les symboles déposés, et l'Imperator a seul le droit de permettre leur usage par d'autres organisations ou mouvements alliés.



CONCORDANCE

Opinion d'un personnage célèbre



L'histoire égyptienne a contracté une grande dette de reconnaissance envers Ernest A. Wallis Budge. Formé à Christ's College, Cambridge, il se distingua dans l'étude des langues sémitiques et fut, plus tard, nommé conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes au British Museum. La liste de ses ouvrages historiques est très longue, aussi bien que celle de ses articles sur des sujets spéciaux nécessitant une connaissance précise du nubien, de l'assouan, de l'égyptien, du copte et de l'arabe moderne et d'autres langues et dialectes.

Nous vous présentons ci-dessous un passage extrait de son Introduction à la traduction en anglais des chapitres, hymnes, etc. de la version thébaine du Livre des Morts.

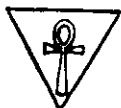
« Avec l'art de l'écriture, les nouveaux arrivants (venus d'Orient) en Egypte, apportèrent, sans aucun doute, certaines croyances religieuses, des rites funéraires, une littérature traitant de ces sujets et, peu à peu, le système de funérailles qui était universel en Egypte jusqu'à leur arrivée dans ce pays changea complètement. Les fosses et les cavités couvertes qui servirent de tombes et qui étaient creusées à peu près n'importe où sur les rives du fleuve, furent remplacées par des constructions grossières en brique contenant une ou plusieurs chambres ; les tombes ne furent plus creusées dans la vallée, mais au flanc des collines ; les cadavres ne furent plus brûlés ni démembrés, et la tête ne fut plus séparée du corps ; des bandelettes enroulées systématiquement autour du corps remplacèrent les peaux d'animaux, les nattes d'herbe et les grossiers enveloppements de tissu ; et les cadavres furent étendus sur le dos dans des cercueils au lieu d'être pliés et mis sur le côté, sur le sol. Les changements dans le caractère des offrandes et des autres objets trouvés dans les tombes de cette période ne sont pas moins marqués, car la poterie, faite au tour, remplaça celle qui était faite à la main ; des massues et d'autres armes terrifiantes apparurent, en même temps qu'un grand nombre d'espèces diverses d'amulettes d'un nouveau genre. Il est, malheureusement, impossible de fixer une date à cette période de changement, et l'on ne peut dire combien de temps elle dura, mais il est certain que, en ce temps-là, les indigènes aussi bien que les nouveaux-venus modifièrent leurs coutumes funéraires, et que c'est alors que les bases des coutumes funéraires, et les bases des coutumes de sépulture et du système de momification furent établies. Les peuples indigènes virent rapidement l'avantage des tombes construites en briques et des autres améliorations qui avaient été introduites par les nouveaux venus, et, peu à peu, ils les adoptèrent, d'autant plus que ces changements tendaient à la conservation du corps naturel et qu'ils étaient bénéfiques pour le bien de l'âme ; mais les changements introduits par les nouveaux-venus étaient d'une nature radicale, et le fait qu'ils avaient été adoptés par les peuples indigènes indique un changement complet dans ce qu'on peut appeler les bases de leurs croyances ».

Fratres et sorores,

Dans notre dernière entreprise, nous avons rappelé que certains prêtres utilisaient l'idée d'un monde souterrain terrible pour asservir les masses. Ils faisaient remarquer, également, qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'échapper à cela qu'en vivant pour servir l'église et le roi. Nous pouvons voir dans cette idée primitive la base sur laquelle on a construit plus tard l'idée d'un enfer pour tous les méchants. Le clergé faisait de cet enfer qui suivait la mort un tableau si terrible que même celui qui subissait l'esclavage le plus dur et qui était le plus cruellement traité préférait vivre comme esclave soumis à n'importe quelle sorte de torture plutôt que de mourir et d'affronter les tourments horribles qu'on lui avait dépeints.

Les documents et les écrits anciens montrent que, peu à peu, les idées que possédaient les mystiques et qu'ils enseignaient en secret se répandirent dans la masse par des paroles prononcées de bouche à oreille et que la masse des gens commença à comprendre qu'il y avait une vie après la mort où l'on ne brûlait pas dans les flammes et le soufre. Cette idée commença de se répandre comme par magie dans tous les pays orientaux. Elle devint une idée révolutionnaire dans l'esprit des masses, et le clergé se trouva placé devant le grave problème de savoir comment abattre cette idée. Pensez aux gens primitifs de ce temps-là, se posant toujours des questions sur la vie future et essayant de saisir quelques faits, quelque connaissance qu'ils pussent comprendre. Vous vous rendez compte, alors, de la façon dont une nouvelle idée sur la vie future qui était joyeuse et pleine d'espérance, devait se répandre rapidement, faisant le tour du pays en quelques années.

Le clergé dut se trouver bien embarrassé quand il se demanda comment combattre la diffusion de cette nouvelle doctrine d'une vie future faite de paix et de bonheur. L'étude des édits et proclamations nombreux et fréquents lancés par les prêtres révèle que ceux-ci essayaient de toutes les façons par les menaces et par les avis publics, de tuer et de jeter dans une fosse de chaux toute personne qui était prise à diffuser cette nouvelle doctrine des hérétiques. Nous avons là la première image des guerres de religions et de luttes qui se produisirent des centaines d'années plus tard dans le midi de la France, au moment où les prêtres menacèrent de nouveau la vie de toute personne qui n'accepterait pas les ordres de l'Eglise ou qui était trouvée coupable d'hérésie. Quiconque exprimait même l'idée ou l'opinion que les doctrines religieuses pouvaient ne pas être vraies était considéré comme hérétique.



Les documents de l'Eglise révèlent que même ceux qui le croyaient au fond du cœur et n'exprimaient pas leur opinion étaient classés comme « hérétiques cachés » et qu'ils étaient punis de mort si quelqu'un pouvait prouver qu'ils avaient adopté les idées nouvelles. Et, à ce point de vue, nous pouvons dire que les choses n'ont pas tellement changé dans les temps modernes !

Enfin, les prêtres de ces pays orientaux furent obligés d'établir une nouvelle idée, une nouvelle doctrine qui semblerait s'accorder avec l'idée exprimée par la fraternité mystique, et qui, pourtant, n'irait pas trop loin dans la voie qui amènerait les gens à avoir foi dans une vie future. Les chefs du clergé tinrent un grand conclave et discutèrent des formes de quelques nouvelles doctrines qu'ils promulgueraient en déclarant que c'étaient les nouvelles révélations faites par Dieu. (Ici encore nous avons une première image de ce qui se passa des siècles plus tard à Rome, quand la grande Eglise qui y avait son centre, tint des réunions pour établir de nouvelles doctrines arbitraires et essayer ainsi de combattre les doctrines soutenues par les hérétiques et les protestants). Finalement, le clergé des pays d'Orient arriva à une idée qu'il annonça dans le peuple, par l'intermédiaire des prêtres et des écrits religieux, comme étant la vérité réelle au sujet de la mort et de la vie future. Je vais donner les grandes lignes de cette doctrine, aussi brièvement que possible, car il faudrait une centaine de pages pour donner la doctrine complète, avec le langage et les expressions particulières que les prêtres devaient employer pour la rendre claire à l'homme moyen qui n'avait aucune instruction.

LA NOUVELLE DOCTRINE

Cette nouvelle doctrine, qui était la chose la plus révolutionnaire jamais enseignée par le clergé d'Egypte et de l'Inde, disait ce qui suit : l'âme de l'homme est immortelle et ne peut pas mourir. (Cela était conforme à l'argument présenté par les mystiques et tendait à donner aux gens sans instruction une foi considérable dans cette nouvelle doctrine énoncée par le clergé). Puisque l'âme de l'homme est immortelle et ne peut pas mourir, elle ne peut pas être chagrinée par toute chose qui arrive au corps puisqu'elle n'est pas une partie du corps physique, mais lui est simplement associée. Puisque l'âme est simplement associée au corps physique et qu'elle peut vivre indépendamment de lui, elle ne peut être forcée de rester quand le corps physique est très malade ou blessé, ou qu'il est enseveli dans la tombe. En conséquence, au moment de la mort, l'âme s'échappe du corps



physique et vit dans l'espace en dehors de ce corps (Jusqu'à la doctrine s'accorde assez bien avec les affirmations des mystiques et, par conséquent, elle semblait conforme à ce que la masse des gens avait appris en secret et adopté. Mais voyez maintenant comment la doctrine s'accroche à un nouveau point et s'écarte des principes vrais que les mystiques enseignaient).

Puisque l'âme ne peut fonctionner que lorsqu'elle se trouve dans un corps physique et qu'elle ne peut rien faire ni rien sentir quand elle se trouve en dehors, elle essaiera de trouver un corps physique à occuper aussi rapidement que possible après la mort. En conséquence, au moment où l'âme quitte le corps, lors de la mort, elle flotte dans l'espace autour du corps physique, essayant de saisir la première occasion de pénétrer dans quelque corps matériel vivant, de façon à avoir une maison, un endroit dans lequel fonctionner. En conséquence, l'âme quitte le corps physique au moment de la mort et, quelques minutes plus tard, se précipite dans un autre corps physique, quel qu'il soit, qui se trouve à côté, comme le corps d'un chien, d'un chat ou de n'importe quel autre animal qui ne contient pas une âme humaine. Elle ne se lancera pas dans un autre corps humain, car il ne peut y avoir qu'une âme en chaque homme. Ainsi, au moment de la mort, l'âme de l'homme peut sauter brusquement dans le corps de quelque animal qui se trouve près de la maison, qui passe sur la route, ou qui se trouve dans les parages. Elle restera dans ce corps jusqu'à ce que l'animal meure ; alors elle sautera dans un autre corps physique, animal, d'une espèce ou d'une autre. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre âme, votre conscience, votre intelligence devienne un chien, un chat, ou quelque autre animal inférieur, vous devez être dévoué à l'église de façon que celle-ci puisse faire entrer votre âme dans une espèce convenable d'animal, en particulier la vache sacrée, le taureau sacré, ou tout autre animal choisi par le clergé comme étant sacré.

C'était là, assurément, une doctrine très étrange. Elle suggérait à l'homme moyen qu'il valait mieux vivre en esclavage que mourir et devenir un chien ou un chat. Et l'homme ne trouvait pas une grande satisfaction à croire que, s'il était bon, très bon, il pourrait devenir une vache ou un taureau sacré. Cette doctrine que le clergé enseigna pendant des centaines d'années, est à la base du culte des animaux sacrés, qui étaient choisis par l'église comme étant les animaux qu'occuperaient les âmes des « saints » qui étaient fidèles à l'église. Peut-on donc, devant un tel état de fait,



trouver étonnant que l'Eglise Catholique Romaine, bien des siècles plus tard, ait jugé nécessaire de tenir de nombreux conclaves pour s'opposer, dans des proclamations, à beaucoup de ces croyances païennes, et essayer de les changer en des croyances d'une forme plus élevée et plus spirituelle ? Et n'est-il pas étonnant que même aujourd'hui toutes les Eglises, y compris l'Eglise Catholique Romaine, doivent encore chercher à empêcher que certaines de ces doctrines païennes puissent être suivies par des millions de personnes dans toutes les parties du monde ?

Heureusement pour les peuples de l'Orient, la fraternité mystique continua de répandre la vraie doctrine concernant la mort et la vie future, si bien que, finalement, le clergé dut établir d'autres doctrines. Les mystiques répandirent une autre doctrine qui montrait que la renaissance ne pouvait se faire que sous la forme d'un corps humain et non pas sous la forme d'un animal, parce que, une fois que l'âme de l'homme avait atteint une expression humaine, elle ne reculerait jamais pour devenir l'âme d'un animal ou d'un être inférieur à l'homme. Quand cette idée merveilleuse atteignit les êtres superstitieux et païens, elle les lança de nouveau dans des dispositions de pensée révolutionnaires, car c'était là une doctrine qui offrait plus d'espérance et de joie que celle du clergé. Elle leur fit sentir que la mort était une évasion vers une vie nouvelle et meilleure et non pas vers une vie pire que l'ancienne. Vous pouvez imaginer l'effet produit sur la pensée des masses quand ils apprirent cette nouvelle doctrine. Ainsi, une fois encore, les prêtres eurent beaucoup de conclaves et établirent une doctrine susceptible d'affronter cette nouvelle idée. Finalement, ils y réussirent et leur doctrine fut acceptée en Orient pendant de nombreux siècles. Cette doctrine disait, en substance :

Au moment de la mort, l'âme humaine ne peut continuer de vivre si elle ne se trouve pas dans un corps, parce qu'elle a besoin d'un corps physique comme demeure ; en conséquence, elle ne peut pas vivre dans l'espace vide du ciel. (C'est ce qu'ils avaient dit dans leur première grande doctrine). Mais tous ceux qui appartiennent à l'Eglise et qui sont très religieux dans leurs pensées, qui obéissent strictement à l'Eglise et qui la soutiennent, seront sauvés et ne verront pas leur âme aller dans le corps d'un animal au moment de la mort ; leur âme ira tout droit dans le même corps d'où elle est sortie, un certain nombre d'années après la mort, selon les soins avec lesquels le corps physique ancien est traité et conservé. Puis l'Eglise continuait en expliquant les rites et les processus longs et compliqués par lesquels



l'Eglise aiderait les hommes à conserver le corps physique d'où l'âme s'était échappée.

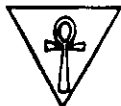
CONSERVATION DU CORPS

Ce processus ne comprenait pas seulement un service funèbre compliqué à l'église, que la famille payait en offrant toute la richesse en or, en argent et en bijoux que le défunt avait pu accumuler durant sa vie, mais il comprenait également l'embaumement du corps physique après la mort et sa conservation dans une tombe magnifique, où il était placé avec certains biens matériels que possédait le défunt.

Dans certaines tombes des pauvres, on ne plaçait que quelques vêtements, des chapelets, un récipient contenant de l'eau et du vin que l'âme utiliserait quand elle reviendrait dans son corps, mais plus le défunt et ses parents étaient riches, plus la tombe était recherchée et plus les choses que l'on y mettait étaient précieuses. Quand plusieurs centaines d'années eurent passé et que les gens découvrirent des momies dans lesquelles l'âme n'était pas revenue, ils commencèrent de perdre leur confiance en cette doctrine. Dans l'intervalle, les enseignements de la fraternité mystique s'étaient tellement développés et s'étaient répandus si largement dans tous les pays que le clergé constata que ses vieilles doctrines étaient repoussées. Il les abandonna finalement pour d'autres tout aussi fausses, mais contenant de nouvelles idées. A notre prochaine rencontre, nous étudierons ces anciennes croyances des païens et la doctrine des mystiques.

Fraternellement,

LE MAITRE DE VOTRE CLASSE



Résumé de cette monographie



Voici un sommaire des principes importants exposés dans cette monographie. Il contient les définitions essentielles qu'il ne vous faut point oublier. Après une lecture attentive de cette monographie, essayez de vous remémorer les principes importants que vous venez d'apprendre. Lisez ensuite ce résumé et vérifiez si vous n'avez pas commis quelque oubli. Revoyez aussi ce résumé au cours de la semaine suivante afin de vous rafraîchir la mémoire.

La croyance du mystique en une vie future pleine de paix et de bonheur se répandait peu à peu parmi les masses et créait un sérieux problème pour le clergé. Ce fut le commencement de nombreuses persécutions pour les « hérétiques » qui professaient ou faisaient comprendre qu'ils avaient des opinions autres que celles exprimées par l'Eglise.

Le clergé établit la doctrine selon laquelle l'âme de l'homme est immortelle, elle ne peut mourir, elle n'est pas une partie du corps physique, mais lui est simplement associée ; de plus, il enseignait qu'à la mort, l'âme abandonne le corps physique et vit dans l'espace qui l'entoure jusqu'à ce qu'elle trouve un corps d'animal à habiter. En conséquence, afin de ne pas devenir un chien ou un chat, il fallait se dévouer à l'Eglise afin que l'âme pénètre dans l'espèce convenable d'animal, comme la vache sacrée. Cela encourageait le culte des animaux sacrés.

Les mystiques insistaient sur le point que la renaissance ne se ferait que dans un corps humain.

Le clergé lutta contre cette idée en soutenant que tous ceux qui appartenaient à l'Eglise et qui la soutenaient de toutes les façons, auraient la possibilité de ne pas devenir des animaux et que leur âme reviendrait dans le même corps physique. La pratique de l'embaumement et de la momification fut établie afin de conserver le corps en vue du retour ultérieur de l'âme.